



LES DROITS DE L'HOMME  
DANS LE MONDE

# LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

# N° 132

## MAI 2020

### Derrière la crise sanitaire, déploiement international et répression intérieure

En ce milieu de printemps chinois, la fièvre qu'avait provoqué l'étrange pneumopathie du coronavirus est retombée. Les morts sont moins nombreux. Le Parti annonce pour les 21 et 22 mai la réunion de la Conférence consultative et de l'Assemblée populaire ; le retard sur l'agenda (5 mars) ne sera que de deux mois et demi. Le régime ne craint plus de contagion à Beijing pour ses cinq mille délégués et, officiellement depuis deux semaines, la capitale ne note aucun cas de contamination, ni locale ni par importation (bien qu'on ait parlé d'un nouveau foyer dans le quartier de Chaoyang). La Cité interdite est ouverte pour le premier mai, sous réserve de contrôle de température et d'absence de toux. La procédure de quarantaine a été levée pour les arrivants dans la capitale, à l'exception des originaires de la province du Hubei, foyer de la maladie qui s'est répandue sur la terre entière.

Il ne s'agit cependant pas d'un retour à la normale. Le confinement, l'interruption des échanges, les fermetures d'usines privées de main-d'œuvre ont entamé l'appareil productif, réduit les revenus, contracté la consommation. Selon le Bureau des Statistiques, les profits industriels auraient diminué de 48% dans les deux premiers mois de l'année. Selon le journal Caixin, les profits des entreprises d'État auraient chuté de 58,8% au premier trimestre. Le chômage a beaucoup augmenté dans les petites entreprises et les boutiques de quartier ; il frappe aussi la population particulièrement vulnérable des migrants venus des campagnes et privés de certificat de résidence urbaine, qui n'ont guère les moyens de se défendre devant un patronat effrayé par la perte de ses marchés.

Ligue  
des **droits de**  
**l'Homme**

FONDÉE EN 1898



A Wuhan, la capitale du Hubei, on continue de soigner des malades. Leur nombre a diminué mais l'on trouve de nouveau des porteurs de virus sans symptômes et contagieux. Les écoles n'ont pas rouvert dans toutes les grandes villes. La méconnaissance persistante quant à la dangerosité réelle du virus, le doute maintenu sur les chiffres officiels de décès s'ajoutent à la crainte d'une seconde vague épidémique pour entretenir un climat d'incertitude. Ce dernier persistera en l'absence de vaccins et de médicaments, qui ne viendront pas avant des mois.

L'épidémie mondiale a partout donné priorité aux affaires de Santé publique ; l'attention s'est détournée entre temps des grands problèmes posés par le régime chinois, tant sur le plan intérieur que sur la scène régionale et internationale. Les informations

(radios et télévisions) surabondent d'interrogations médicales et n'accordent qu'une place infime aux déplacements des équilibres mondiaux et au respect des droits personnels.

Or les changements amorcés ces dernières années par le pouvoir chinois se sont accélérés depuis un semestre et dans le cours même de la crise sanitaire. Il s'agit d'un ensemble diversifié mais cohérent, avec un effort renouvelé d'influence sur les institutions internationales, un contrôle réaffirmé de la population et des voix dissidentes, une progression dans la maîtrise militaire de la Mer du Sud et un passage un peu inattendu à une diplomatie de l'insulte et du défi, laquelle n'est pas sans rappeler les vitupérations de la guerre froide.

## Menace sur la défense des droits de l'Homme à l'ONU

Les Nations unies n'offrent pas un cadre très confortable au régime chinois, du moins dans le domaine des principes. Il ne figure pas parmi les fondateurs (la Charte est signée et ratifiée en 1945 par la République de Chine) et a dû prendre en compte, après le vote d'admission d'octobre 1971 et son entrée au Conseil de Sécurité, toute une série de principes que par son essence même il rejette, et notamment l'existence de valeurs universelles.

Mais les réalités de l'Organisation, ses difficultés de fonctionnement, ses tensions internes, les majorités de circonstances qui peuvent se former au sein de l'Assemblée générale donnent à une Chine devenue grande puissance industrielle de nouveaux moyens d'exercer son influence. Elle peut aussi tirer parti de la distance prise envers l'ONU par les États-Unis pour étendre son rôle et y faire prévaloir ses conceptions.

Son ascendant sur l'Organisation mondiale de la Santé a permis la tacite approbation par l'OMS de l'aveuglement de l'hiver, lorsque les autorités du Parti n'iaient la menace de pandémie, faisaient taire les lanceurs d'alerte et se refusaient à prendre en compte les avertissements adressés dès janvier 2020 par Taïwan. L'île avait perçu très vite les dangers du virus, s'était organisée en conséquence, ce qui en a fait un modèle dans le combat contre l'épidémie. Si l'OMS n'a pas écouté ses experts, c'est que sa précédente directrice, la Chinoise Margaret Chan, avait retiré à Taïwan son statut d'observateur après l'élection présidentielle de 2016. Le motif invoqué par Beijing était clair : le nouveau chef

d'État, Tsai Ing-wen, se refusait à reconnaître l'appartenance de son île à la République populaire, il était donc inenvisageable d'accorder aux scientifiques de l'île la moindre crédibilité et de dialoguer avec un régime qui n'avait pas à exister et dont l'appellation Taïwan n'avait pas même à être prononcée.

Quand le fantasque président américain a pris ses distances et refusé de financer l'OMS à cause de la déplorable gestion de l'épidémie, Beijing a saisi l'occasion et s'est assuré un ascendant supplémentaire en promettant le 23 avril de verser trente millions de dollars de plus à l'Organisation. Le régime, d'autre part et surtout, se trouve déjà à la tête de quatre organisations spécialisées des Nations unies :

- l'Union internationale des Télécommunications (ITU), directeur Zhao Houlin, depuis 2015 ;
- l'Organisation de l'Aviation civile internationale, Secrétaire générale Fang Liu, nommée en 2015 et en second mandat depuis 2018 – l'OACI exclue Taïwan ;
- l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), directeur-général Qu Dongyu depuis août 2019, – selon des bruits persistants, l'élection aurait été obtenue grâce à des abandons chinois de créances sur des pays africains, abandons qui auraient incité le candidat congolais bien placé à retirer sa candidature ;
- la Task Force pour l'action financière (FATF ou GAFI), instituée par un sommet du G-7 en 1989 et qui agit en partenariat avec l'ONU. Sa tâche est notamment de lutter contre le blanchiment d'argent et les mouvements

financiers illicites – Président Liu Xiangmin depuis 2019<sup>1</sup>.

Mais pour ce qui est du sujet central des droits, le sommet de l'ambiguïté et de la dérision a été atteint depuis longtemps avec le Conseil des Nations unies pour les droits de l'Homme. Ses membres sont élus pour l'essentiel sur la base d'une répartition géographique et non pour leur engagement effectif en faveur des droits<sup>2</sup>. Les régimes les plus hostiles aux libertés individuelles ou collectives y ont donc droit de cité, ce qui retire beaucoup d'intérêt à des débats qui pourtant engagent l'avenir du monde. Cette situation est risible et désespérante, tout le monde le sait, chaque gouvernement se tait et chaque silence est reçu par les dictatures comme une invitation à continuer.

Un nouveau pas vient d'être franchi avec la nomination d'un officiel chinois au Groupe Consultatif du Conseil sur les droits de l'Homme de Genève. Ce groupe de cinq membres donne son avis sur les rapporteurs spéciaux, sur les experts et les membres des groupes de travail auxquels le Conseil a recours. Jiang Duan pourra donc émettre des recommandations et veiller sur les procédures pour garantir l'innocuité des démarches du Conseil lorsqu'il s'agira de critiquer son pays. La Chine était membre du Conseil de 2017 à 2019 ; après l'abandon statutaire du siège l'année dernière, elle y a donc retrouvé une présence. En chinois, ça s'appelle *confier à la louche la garde des poissons*.

### L'appoint des ONG factices

Autre atteinte portée au fonctionnement normal de l'ONU, le gouvernement chinois parvient à introduire partout, pour éclairer les débats, des « Organisations non gouvernementales » qu'il a constituées de toutes pièces pour défendre ses thèses, assurer son hégémonie et relayer la ligne du Parti à l'intérieur comme à l'extérieur. Ainsi en est-il de la Fédération nationale des femmes, de la Fédération nationale des syndicats, de l'Association nationale des avocats et, pour ce qui est de notre sujet à la Ligue, la Société chinoise pour l'étude des droits de l'Homme qui a voix consultative aux Nations unies<sup>3</sup>. Elle se distingue depuis quelques semestres en expliquant que les camps de détention du Xinjiang ont pour objet essentiel la formation professionnelle et l'éducation linguistique, au sein d'une société où règnent l'harmonie sociale et la prospérité économique.

Ces organisations sont là pour se

substituer aux ONG authentiques et interdire ou réduire leurs témoignages. Questionnées sur les droits de l'Homme, elles ont une réponse toute prête : la sortie collective de la pauvreté a beaucoup plus de sens que le respect des droits individuels et il faut manger avant de philosopher. On peut en convenir pour partie et reconnaître que la Chine en soixante-dix ans a élevé son niveau de vie, c'est bien la moindre des choses. Mais d'autres pays voisins ont aussi progressé plus vite et sont plus libres, comme la Corée du Sud et Taïwan.

Les chiffres (Banque mondiale, FMI, Nations unies) sont là, incontestables. En Chine après des décennies de dictature sans encombre et d'apports techniques extérieurs, le revenu moyen par habitant atteint seulement le revenu moyen mondial<sup>4</sup>, voire se situe un peu au-dessous. Il n'y a donc pas lieu de tirer gloire de la performance et d'y voir un argument en faveur des privations de liberté et d'un éternel refus d'élections libres.

Rien d'étonnant, certes, que pour de nombreux gouvernements de par le monde, les droits de l'Homme ne soient qu'entraves à leur arbitraire. Mais il est beaucoup plus grave que les institutions internationales, censées par leur histoire et leur composition pluraliste avoir plus de prestige et d'autorité que chacun de leurs

membres particuliers, se plient au contraire aux désirs de ces derniers, soit par manque de courage, soit par volonté d'obtenir coûte que coûte les ressources financières qui leur ont été promises et qu'elles jugent indispensables à leur survie.

1. Faut-il y voir une première volonté de freiner cet appétit chinois de responsabilités internationales ? Le 4 mars 2020, l'Organisation internationale de la propriété intellectuelle a choisi comme directeur général le candidat de Singapour Daren Tang Heng Shim contre la candidate chinoise donnée favorite, qui occupait le poste de directeur général adjoint. Washington avait soutenu le Singapourien, arguant du danger de confier à la Chine une responsabilité stratégique dans la défense de la propriété scientifique et intellectuelle.

2. Contrairement à l'article 8 de la résolution du 15 mars 2006 qui a créé le Conseil.

3. Son Secrétaire général dirige aussi le Bureau des droits de l'Homme au sein du Département de la Propagande du Comité central du Parti. Le siège de la Société se trouve dans les locaux du Bureau d'information du Gouvernement. Les vice-présidents sont membres du Comité central du PCC.

4. La population chinoise représente 18,9% de la population mondiale (2019) et, selon les calculs, elle produit de 14,4% (2017) à 15,8% ou 16,1% (2018) du PIB mondial.

Il leur incombe de respecter leurs principes fondateurs et de soutenir les valeurs universelles. C'est pourquoi l'on admet mal que le Secrétaire général des Nations unies, lors de ses visites en Chine, juge utile de ne rien dire, fût-ce à mots couverts, sur les camps de détention du Xinjiang et d'ailleurs, sur une justice aux ordres du Parti et sur l'absence de toute consultation populaire. La Charte des Nations unies a nourri les espérances de toute une génération. La traiter désormais comme « un chiffon de papier » ajoute aux malheurs des peuples.

Les choix des Nations unies ont en effet une portée générale. Ils inspirent les décisions de nombre d'organisations internationales<sup>5</sup>. Par exemple dans le sport, le refus d'accorder la personnalité juridique à Taïwan va de soi pour le Comité olympique international, pour la Fédération internationale de Tennis, celle du Football (FIFA) ainsi que pour nombre d'organisations de moindre niveau auprès desquelles la RPC parvient à imposer son point de vue. Ce choix délibéré équivaut à légitimer par avance une conquête militaire et à vider de portée toute éventuelle contestation.

## La répression intérieure

Prévenir et punir l'expression d'une contestation politique est une tâche de tous les instants, poursuivie depuis des décennies. Il n'y aurait pas grand-chose à changer, ni quant aux moyens ni quant aux victimes, sur ce que ce bulletin disait déjà il y a cinq ans, dix ans, quinze ans. Mais aujourd'hui que le monde entier est préoccupé par l'expansion du coronavirus, les mesures intérieures prises par les autorités chinoises retiennent moins l'attention. Le combat obstiné et douloureux des démocrates se poursuit et certains, particulièrement audacieux comme Xu Zhiyong ou Zhang Wenbin, vont jusqu'à demander la démission de Xi Jinping. Ces militants sont des milliers, en province ou dans la capitale ; l'Occident en retient seulement deux ou trois noms. Ils ne figurent pas dans les cas qui suivent, représentatifs des pratiques en cours.

- Le 30 avril, un tribunal du district Guiyang (Hunan) a condamné le journaliste Chen Jieren à quinze ans de prison pour avoir *"dénigré le Parti et le gouvernement, les organes judiciaires et leur personne"*, pour *"avoir provoqué des troubles, avoir pratiqué un commerce illégal et des tentatives de corruption"*. Il devra payer une amende d'un million d'euros. Chen Jieren est un publiciste chevronné qui a travaillé au Quotidien du peuple, le journal du Parti. En 2018, son blog avait accusé de corruption deux membres du Parti, ce qui avait causé son arrestation et celle de deux de ses proches en juillet de la même année.

- 19 avril. Disparition à Beijing de trois jeunes qui sur l'internet diffusaient des informations, dont certaines censurées, sur la

maladie Covid-19. Trois jours plus tard, la police informe leurs familles de leur détention extrajudiciaire.

- Les autorités surveillent étroitement la population de Wuhan pour l'image qu'elle pourrait donner des réalités de l'épidémie.

Une vingtaine d'avocats proposaient depuis début mars leur aide aux familles endeuillées qui cherchaient compensation en raison des négligences de l'administration. La police a contraint six familles au 22 avril d'abandonner toute démarche et a lancé des enquêtes sur les membres du groupe.

L'avocate du Henan Liu Yingying avait photographié devant les crematorium les longues files d'attente des citoyens de Wuhan pour obtenir les cendres des proches décédés. Les clichés de son blog et ses commentaires laissaient penser que le nombre réel des morts dépassait de loin le chiffre officiel. Le Bureau régional des avocats, se donnant autorité sur des photos, l'a punie début avril pour "excès de pouvoir", a exigé le retrait des clichés et lui a imposé une sévère autocritique par écrit.

- 30 mars. Disparition de l'étudiant du Shandong Zhang Wenbin, après la diffusion sur son site d'un appel au départ de Xi Jinping. Zhang y déclare qu'il connaît la situation de liberté qui prévaut à Hongkong et à Taïwan depuis qu'il a franchi le mur de la censure et qu'il ne suit donc plus le parti communiste. Il dit ne plus supporter que *"tout le monde ferme les yeux et chante la gloire du parti"*.

- 29 mars. Disparition de Ai Fen, directrice du service des urgences de l'hôpital central de Wuhan. Elle avait rapporté dans un article de presse, rapidement supprimé, la censure de l'information concernant l'épidémie née dans sa

5. Comme aussi, soit dit en passant, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale ou l'Organisation mondiale du commerce.

ville. Son sort est incertain : son site weibo (twitter) reste actif et elle a assuré qu'elle était libre. Mais plusieurs éléments laissent penser qu'il s'agit d'une mise en scène et de manipulations policières.

- 23 mars. Des experts des Nations unies expriment leur inquiétude quant au sort de trois avocats des droits civiques, disparus peu après leur arrestation en décembre 2019. Ding Jiayi, avocat privé du droit d'exercer et dénonciateur de la corruption administrative, Dai Zhenya et Zhang Zhongshun auraient été placés dans une prison clandestine ou, selon l'expression consacrée, "*sous surveillance résidentielle dans un lieu désigné*". Ce régime extrajudiciaire peut durer jusqu'à six mois, pendant lesquels les détenus ne rencontrent ni avocats ni famille. Ils n'ont donc aucun moyen d'échapper aux mauvais traitements qu'on pourrait leur infliger.

- 16 mars. Les services de sécurité de Changsha informent les avocats de trois détenus membres de l'association Changsha Funeng que leurs clients ne veulent plus de leurs services. Il y a lieu de suspecter l'authenticité de cette décision : l'un des avocats n'est autre que le père d'un des détenus ; les avocats n'avaient pu rencontrer leurs clients pendant huit mois, par décision des autorités.

- 12 mars. Disparition de Ren Zhiqiang, homme d'affaires engagé dans l'immobilier, membre du Parti communiste et connu pour sa liberté de parole et d'écriture. Il avait vivement critiqué la politique sanitaire de l'hiver contre le coronavirus, avait traité le chef d'État de "clown". Son blog était suivi par plusieurs dizaines de millions d'abonnés.

- Le 16 février, disparition de Li Qiaochu, militante des droits civiques et épouse de Xu Zhiyong, lui-même arrêté peu auparavant (voir billet précédent). Elle avait dénoncé dès le 24 janvier la dissimulation de l'épidémie du coronavirus. Elle s'était jointe à une équipe de volontaires pour procurer des masques au personnel soignant, trouver des médecins pour soigner les femmes enceintes en quarantaine et lutter contre les violences familiales en période de confinement.

Quelques mots encore sur la persistante question ouïghoure. Les autorités chinoises pensent avoir trouvé l'année dernière un expédient démographique. D'un côté, les camps d'internement du Xinjiang perdraient une part de leurs effectifs, qui seraient dispersés dans des usines de la Chine proprement dite pour y travailler sous contrainte (Shenzhen par exemple, à la frontière de Hongkong, accueillerait 50.000 Ouïghours) ; de l'autre, l'immigration des Chinois Han s'accroîtrait vers le Xinjiang historique du Sud, où ils sont moins nombreux qu'au Nord, afin d'atténuer le déséquilibre ethnique. Cette politique migratoire, arrêtée en février en raison de la crise sanitaire, revient à l'ordre du jour.

Un institut australien a identifié vingt-sept usines qui emploient cette main d'œuvre ; elles travaillent pour quatre-vingt-trois marques, dont Adidas, Apple, Google, Lacoste, Microsoft, Mitsubishi, Nike, Samsung... On doute que cette dissolution de l'identité du Xinjiang soit acceptée de bon cœur par les tenants de l'autonomie et, a fortiori, par les partisans de la constitution d'un "Turkestan oriental".

---

## La prise en main de Hongkong

Les restrictions de nature sanitaire imposées au déplacement des personnes empêchent pour l'instant les manifestations de défiance à l'égard du pouvoir local et surtout du pouvoir central. Ce dernier cherche à étendre progressivement son autorité, en réprimant la contestation et en interprétant à son avantage les imprécisions de la Loi fondamentale qui tient lieu de Constitution à l'ancien territoire britannique. Plusieurs décisions remettent en cause le principe d'autonomie de Hongkong.

- 17 avril. Le Bureau de liaison, qui représente le pouvoir central sur le territoire, diffuse un communiqué de presse. Il se déclare autorisé, comme le Bureau pour les affaires de Hongkong et de Macao, à gérer les problèmes de Hongkong. "*Comme représentant le gouvernement central, (les deux organismes)*

*ont un droit de supervision et d'expression sur les affaires concernant Hongkong, de manière à assurer l'application correcte de la Loi fondamentale, le fonctionnement normal du système politique et les intérêts globaux de la société."*

- 18 avril. Arrestation de quinze personnalités, dont le fondateur du journal Apple Daily Jimmy Lai (Lai Chee-ying) et l'avocat Li Zhuming pour "*participation à un rassemblement non autorisé*" lors du mouvement de protestation du second semestre 2019. Le quotidien que Jimmy Lai a dirigé jusqu'à 2015 critiquait ouvertement le régime chinois. Depuis le "mouvement des parapluies" de 2014, Lai et ses journalistes avait subi plusieurs agressions et menaces, outre une tentative d'incendie de son domicile.

- 21 avril. L'association du Barreau de

Hongkong déclare que le Bureau de Liaison et celui des Affaires de Hongkong et de Macao n'ont pas le pouvoir de superviser les affaires de Hongkong car ce serait contredire la Loi fondamentale.

- 22 avril. Après la découverte de quelques explosifs artisanaux, le *China Daily*, citant le secrétaire à la Sécurité parle de **terrorisme local** et d'éléments radicaux anti-Beijing prêts à recourir à des **moyens extrêmes**. Ces termes, utilisés pour caractériser l'opposition au pouvoir central dans la région du Xinjiang, suggèrent la possibilité d'un recours à la force, au nom d'une sauvegarde de l'unité du pays.

- Le Bureau de liaison critique vivement les élus de l'opposition et leur politique d'obstruction au sein du Conseil législatif. D'où des accusations d'interférence illégale, qui amènent le déni suivant :

- 27 avril. La secrétaire à la Justice du gouvernement de Hongkong déclare que le Bureau de liaison n'est pas lié par la Loi fondamentale qui interdit (art.22) l'immixtion des organes centraux dans les affaires locales. La raison en serait que le Bureau n'est pas à proprement parler un "département du gouvernement central". Par suite, le Bureau a parfaitement le droit d'exprimer ses choix quant aux problèmes du territoire et quant aux candidats aux élections.

Dans une lettre datée du 23 avril, six experts désignés par le Conseil des droits de

l'Homme de l'ONU demandent au gouvernement de Hongkong de revoir sa législation sur le terrorisme et les menées séditeuses<sup>6</sup>. Ils estiment que les termes en sont si larges qu'ils peuvent servir à interdire des protestations légales et à enfreindre d'autres libertés. Ils rappellent que le territoire est toujours soumis aux obligations internationales concernant les droits de l'Homme. "*Un État ne doit pas évoquer la sécurité nationale pour prendre des mesures visant l'opposition et justifier des pratiques répressives contre la population*".

La réaction chinoise du 3 mai n'a rien d'étonnant et ne souffre d'aucune ambiguïté, bien qu'elle n'ose sans prendre directement à un texte onusien. "Visant le mûrier en désignant l'acacia", le Bureau de liaison de Hongkong dénonce un rapport de même date issu d'un institut lié au Congrès des États-Unis. Le document "*glorifie la série des actes inhumains, épouvantables et criminels accomplis par des extrémistes qui ignorent le règne de la loi au prétexte du combat pour la démocratisation*". Il s'agit d'une violation de la loi internationale et "*d'une grossière interférence de forces extérieures dans les affaires de Hongkong et de la Chine*". Le Bureau avait affirmé la veille (2 mai) que Hongkong n'avait aucun avenir si les opposants au gouvernement du territoire recourraient de nouveau à la violence au lieu de coopérer pour combattre le coronavirus.

## Les tensions avec l'Union européenne

L'année dernière, 2020 s'annonçait comme décisive dans les relations sino-européennes et la Chine avait le vent en poupe. L'épidémie sortie de Chine a modifié les calendriers ; il a fallu reporter les rencontres au sommet. Mais le virus n'explique pas tout : le changement de ton dans les ambassades chinoises et l'abandon de l'onctuosité diplomatique ont heurté. La Chine ne tolère plus la critique et durcit le ton jusqu'à l'insulte. À cet égard, la lecture du site de l'ambassade de Paris est édifiante. Beijing s'y présente en champion mondial de la lutte contre le virus et explique que ses succès s'expliquent par la qualité de son régime politique.

La Chine revendique des libertés à l'extérieur, au nom des normes qui y prévalent ; elle les refuse chez elle, au nom de ses propres normes. Elle se donne compétence

pour arrêter – voire pour enlever à l'étranger – et incarcérer tout individu qui, de près ou de loin, la concerne ; ainsi du militant taiwanais des droits civiques Li Mingzhe et du libraire citoyen suédois Guo Minhui, en violation des accords consulaires internationaux.

Naguère encore, la diplomatie chinoise affichait une image bienveillante, son désir de paix et de coexistence pacifique ; elle se flattait d'avoir partout des amis. Mais depuis quelques mois, peut-être inquiète du discrédit lié au foyer de l'épidémie ou bien désireuse d'exploiter les désunions européennes et les comportements désordonnés du président américain, le gouvernement a décidé de recourir à d'autres méthodes. Il use d'insinuations et de fausses nouvelles que l'internet permet de relayer et de propager sans qu'on en retrouve les sources.

Ainsi en est-il de l'affirmation que l'origine

6. Le Conseil s'était déjà exprimé sur la question de Hongkong en 2009, 2013 et 2019.

du coronavirus serait américaine – selon le porte-parole des Affaires étrangères à Beijing Zhao Lijian – ou, de manière plus précise, selon une version diffusée au Moyen-Orient, que le virus aurait été apporté en octobre par des militaires de passage à Wuhan. Il n'en existe aucune preuve mais la diplomatie chinoise s'obstine. Dans le même esprit, l'Ambassade de Paris raconte que le personnel des Ehpads déserte et laisse mourir de faim ou de maladie les personnes âgées dont elles ont la charge. On a l'impression de retourner aux propagandes d'un autre âge.

Le développement parallèle d'une politique de désinformation parfois relayée par les ambassades a marqué une rupture avec la diplomatie antérieure, qui s'affichait plutôt courtoise et conciliatrice. Un bureau d'études spécialisé créé par l'Union européenne a entrepris de rechercher et de dénoncer toutes les désinformations lancées à son encontre par la Russie et, dans une moindre mesure, par la Chine. Ses résultats sont aisément accessibles sur l'Internet.

---

## Priorité à la politique de puissance Croissance continue des dépenses militaires

La crise sanitaire a bloqué l'appareil industriel, contracté le commerce et réduit le PIB. Mais elle ne saurait entraver la politique de puissance développée depuis plusieurs années et entraîner une réduction des budgets militaires. Les dépenses du secteur ont toujours augmenté plus fortement que la production nationale ; elles devaient progresser de 7,5% en 2019, selon l'annonce faite alors au printemps devant l'Assemblée nationale.

Le montant officiel déclaré atteignait 176 milliards de dollars mais à Stockholm l'Institut international de recherche sur la paix (SIPRI) l'estime à 261 milliards, en tenant compte des dépenses réelles non comptabilisées dans les chiffres de l'armée. Les chiffres avancés lors de la session de l'Assemblée nationale en mai doivent être à la hauteur des ambitions mondiales annoncées ; ils ne peuvent décevoir l'attente du courant nationaliste, pour qui ce qui compte avant tout, c'est de rivaliser au plus tôt avec la force américaine et de s'affirmer face à Taïwan.

S'il s'agissait de pure défense nationale, la Chine dispose déjà largement du nécessaire, car son étendue et sa démographie interdisent depuis longtemps toute invasion. De fait, les progrès annoncés dans les armements concernent les potentialités d'action extérieure. Ainsi est-il du bombardier furtif supersonique Xian H-20, dont la distance de croisière de 8.500 kilomètres permettrait d'atteindre l'Australie et Hawaï. Sa capacité de frappe nucléaire compléterait celle des bases terrestres de fusées intercontinentales et celle des sous-marins lanceurs d'engins.

---

## Renforcement des positions en Mer du Sud

Le champ immédiat de la rivalité sino-américaine concerne les espaces de la Mer de Chine méridionale. La voie commerciale maritime la plus fréquentée du monde les traverse ; il est donc d'importance stratégique d'en avoir la maîtrise et d'assurer la liberté de navigation. Or Beijing affirme sa souveraineté sur la quasi-totalité des archipels. Tout au long de la décennie, il a transformé les rochers en îles, a installé des aéroports et des bases militaires ; maintenant, il y renforce son appareil administratif.

La Chine vient d'annoncer la création de deux nouveaux districts : le groupe des Paracels et celui des Spratleys, rattachés à la

préfecture de Sansha, située dans l'île de Hainan au Nord, près du continent chinois. Elle a aussi décidé d'attribuer quatre-vingts toponymes chinois dans un espace que le Vietnam considère comme sien. Hanoï a protesté officiellement le 20 avril.

Les pays riverains de la Mer de Chine méridionale ont pratiquement tous des revendications territoriales sur ces îlots. D'où la fréquence des incidents, qui impliquent des bâtiments militaires, des cargos ou des bateaux de pêche, parfois des plateformes de prospection.

La faiblesse relative des marines non chinoises leur interdit un affrontement perdu

d'avance. Les pays qui se disent lésés se contentent donc de protester. Le 22 avril, le gouvernement des Philippines s'est plaint à deux reprises, l'une parce qu'un navire chinois avait pointé un canon en direction d'un des plus puissants bâtiments de la marine philippine ; l'autre, parce que les autorités chinoises avaient réaffirmé que l'archipel des Spratleys/Nansha leur appartenait.

Seule la force navale des États-Unis peut tenter de contenir cette extension de l'espace maritime chinois. Ses bâtiments pénètrent des eaux que la Chine revendique, ce qui l'amène, elle aussi, à protester, pour l'instant sans aller plus loin. Mais cette situation militairement et juridiquement<sup>7</sup> indéfinie comporte un risque de conflit ouvert, source d'inquiétude pour toute l'Asie du Sud-Est. La plupart des pays riverains recherchent un appui américain ; les États-Unis peuvent aussi compter sur quelques appuis dans la zone.

C'est ainsi que le 22 avril, une frégate australienne s'est jointe à trois bâtiments de la marine américaine pour pénétrer un espace – revendiqué par le Vietnam et la Malaisie – où un navire chinois était suspecté de prospecter du pétrole. À proximité, un bâtiment malaisien était de même occupé à des forages dans ce que

Kuala Lumpur considère comme sa zone économique exclusive. Les manœuvres australo-américaines avaient pour objet des opérations aéronavales coordonnées : opérations aériennes, approvisionnements en mer, exercices de communications, etc.

Le mois d'avril vit aussi un regain de tension entre la Chine et le Vietnam. Le 2 avril, un navire garde-côte chinois et un bateau de pêche vietnamien se sont heurtés près de l'archipel des Paracels. Le bateau de pêche a coulé. Les Philippines ont appuyé la protestation vietnamienne car elles ont connu des incidents similaires avec des navires chinois. Depuis quelques temps, Chine et Vietnam accroissent leurs forces paramilitaires et leurs flottes de pêche. Mais la disproportion des forces est énorme : la milice maritime chinoise disposerait de plus d'un million d'embarcations, dont les trois-quarts à moteur, pour faire face à 8.000 bateaux vietnamiens. Dans ces conditions, la loi du plus fort l'emporte et le débat juridique n'a guère de poids. Il est d'ailleurs presque impossible de se prononcer sur le droit et l'antériorité dans une zone où l'on ne note aucune présence civile ou militaire permanente jusqu'à la moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Il est sans doute difficile de courir deux lièvres à la fois. Pourtant la crise sanitaire ne peut justifier qu'on ferme les yeux sur le bouleversement des équilibres mondiaux ; et ce d'autant plus que ces changements lui sont en partie liés. Partout la lutte contre l'épidémie a imposé des mesures collectives coercitives et les régimes autoritaires y ont trouvé, aux yeux de certains, une nouvelle légitimité.

Le parti chinois a fait oublier son déni initial et sa gestion narcissique du Covid-19 dans les premiers mois d'hiver pour mettre en avant, fût-ce avec des chiffres incertains, l'efficacité de ses mesures de confinement. En Chine mais ailleurs aussi (Turquie, Hongrie, Philippines, Russie, etc.) les contraintes collectives ont servi aussi à brider les forces d'opposition ou à les faire taire. "Faire du bruit à l'Ouest et attaquer à l'Est", c'est un principe efficace pour détourner l'attention et pour avoir ailleurs les mains libres. Certes, le pouvoir chinois s'est acquis une réputation détestable mais, de même qu'on a vite obscurci la mémoire du massacre de 1989 commis en plein cœur de la capitale, il se trouvera sous peu du monde – il s'en trouve déjà – pour sourire à la dictature, oublier ses victimes et donner priorité à la reprise du business. Le régime pourra ainsi poursuivre ses efforts afin d'introduire dans la coquille vidée de sens des Nations unies les valeurs qui le font vivre : la censure, l'information unique et biaisée, l'obéissance au chef suprême, la justice aux ordres et la peur du voisin vu comme un délateur potentiel. Beaucoup de capitales sont prêtes à le suivre... À moins que...?

**Alain Bouc**

7. Beijing ne reconnaît pas la compétence du Tribunal d'arbitrage de La Haye, pour qui la Chine n'a pas de "droits historiques sur les ressources situées dans les zones maritimes" (décision du 12 juillet 2016). Créée en 1899 – ce qui en fait le plus vieux tribunal international –, la Cour permanente d'arbitrage appuie ses décisions sur les accords et traités, comme ceux de l'ONU sur le droit de la mer (CNUDM) et sur le droit commercial international (CNUDCI). Plusieurs États, dont la Chine, méprisent ses décisions et refusent de participer aux procédures de résolution des conflits.